

[Texte]

M. Saint-Julien: Cependant, s'il s'agit d'un témoin d'un ministère qui arrive ici à la dernière minute, il faut que le document soit dans les deux langues.

Le président: Le bilinguisme institutionnel s'applique à tous les ministères fédéraux et institutions fédérales.

M. Saint-Julien: Parfait. Mais qu'arrivera-t-il quand un ministère aura fait préparer le document à contrat par une compagnie qui ne travaille qu'en anglais?

Le président: On verra.

Pour permettre aux députés qui voudront aller à Winnipeg de voyager, on a deux méthodes. Est-ce que la greffière peut nous les expliquer?

La greffière: On peut procéder de deux façons. Le président peut communiquer avec les leaders de la Chambre pour demander l'autorisation de voyager. À ce moment-là, on propose la motion en Chambre avec l'assurance qu'on va avoir le consentement unanime. Le Comité peut aussi déposer un rapport à la Chambre lui demandant l'autorisation de voyager. Là aussi, il est bon de s'assurer le consentement des trois partis. Autrement, c'est une motion qui peut être débattue et il peut y avoir un délai si quelqu'un s'y oppose. C'est au Comité de décider.

Le président: Est-ce qu'il y a une préférence pour l'une ou l'autre des deux méthodes? S'il n'y en a pas, je verrai les leaders parlementaires et je leur poserai la question. Peut-être qu'une lettre en bonne et due forme sera envoyée.

Est-ce qu'il y a autre chose devant le Comité?

Mr. Casey: The information that will be provided us, could we have that early? Could we have that a day ahead of the meetings, the questions the researchers come up with?

• 1045

The Chairman: We will do our utmost to get you the information. This room is available to this committee Tuesdays and Thursdays. We share it with the House management committee, which sits here at 11 a.m., I think, until 1 p.m. We will probably sit earlier than that—9 a.m. to 11 a.m. on Tuesdays and possibly on Thursdays.

When the information arrives at the clerk's office, it will be distributed as fast as it can get out. I guarantee you that. There will be no documents kept here and circulated at the last minute. I hated that practice and I will fight it. If we do not have the resources to do it, we will get them. And the questions from the research staff—as soon as they are available, I will ask that they be forwarded to every member as fast as possible.

Mr. Casey: I would like to meet the officials. I do not know the officials, the clerk.

The Chairman: What I intended to do—

M. Bellemare: Je suis vraiment inquiet. On veut changer tout à coup le processus qui était établi depuis trois ans à ce Comité-ci. Le processus était le suivant. Lorsque les chercheurs préparaient des questions, le président

[Traduction]

Mr. Saint-Julien: However, in cases where we have a witness from a government department who arrives at the last minute, the documents must be in both languages.

The Chairman: Institutional bilingualism applies to all federal departments and institutions.

Mr. Saint-Julien: Fine. But what will happen when a department has contracted out a study to a company that works only in English?

The Chairman: We shall see.

There are two methods by which committee members wishing to go to Winnipeg can travel. Would the clerk please explain them?

The Clerk: There are two ways of doing this. The Chairman can contact the House leaders to request travel authorization. The motion is then put in the House, with the assurance that unanimous consent will be given. The Committee may also table a report in the House, requesting authorization to travel. Here too, it is good to have the three parties' consent. Otherwise the motion could be debated and any opposition could cause a delay. It is up to the Committee to decide.

The Chairman: Does anyone prefer one or the other option? If not, I will see the House leaders and put the question to them. Perhaps an official letter will be sent.

Is there any other business before the Committee?

M. Casey: Pourrions-nous recevoir les informations pertinentes tôt? Les questions formulées par les chercheurs, pourrions-nous les avoir le jour avant les rencontres?

Le président: Nous allons faire notre possible pour vous trouver l'information. Cette salle est à notre disposition les mardis et jeudis. Nous la partageons avec le Comité de la gestion de la Chambre, qui est en session, je crois, de 11 heures à 13 heures. Nous allons probablement nous réunir avant cela—de 9 heures à 11 heures les mardis et peut-être également les jeudis.

Lorsque les documents seront arrivés au bureau de la greffière, ils seront distribués aussi rapidement que possible. Je vous le garantis. Les documents ne seront pas gardés ici pour n'être distribués qu'à la dernière minute. Je déteste cette pratique et je continuerai à m'y opposer. Si nous n'avons pas encore les ressources pour le faire, nous tâcherons de les obtenir. Et dès que les questions préparées par le personnel de la recherche seront prêtes, je demanderai qu'elles soient envoyées immédiatement à chaque membre dans les plus brefs délais.

M. Casey: J'aimerais rencontrer le personnel. Je ne le connais pas, ni la greffière.

Le président: Ce que dont j'avais l'intention de faire. . .

Mr. Bellemare: I really am worried. You suddenly want to change the process which had been followed for the last three years within this committee. The process was the following. When the researchers prepared questions, the